



Syndicat des professeures et professeurs
du Collège de Maisonneuve

Recommandation sur l'offre patronale à la table centrale adoptée
lors de l'assemblée générale du 17 janvier 2023

Extrait conforme et certifié

Il a été résolu à l'unanimité lors de l'assemblée générale tenue le 17 janvier 2023,

que le SPPCM rejette le dépôt patronal du gouvernement qui, plutôt que d'assurer l'avenir des services publics en offrant des salaires et des conditions intéressantes, propose d'appauvrir les travailleurs-euses qui portent à bout de bras le réseau public.

Chantal Lamarre
Adjointe administrative
Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve